



CyrilDechegneConsulting

AGENDA MEDICO-SOCIAL SUD-OUEST

Newsletter

N°156

18 Mars 2021

Pour lire l'Agenda, cliquez [ici](#)

Soucieux de continuer à vous apporter une aide précieuse, nous sommes en train de préparer une bibliothèque de données par grandes thématiques consultable gratuitement sur notre site internet. Celle-ci devrait être opérationnelle dans les prochaines semaines.

Nous hésitions à attendre encore une semaine pour étoffer cet agenda, mais quelques informations importantes ne permettaient pas de différer davantage, pour vous laisser dans la réactivité.

ACTUALITES FINANCES ET BUDGET

- **Cadres ERRD 2020 : De nouveaux cadres, de nouvelles surprises**

En même temps que vous recevez petit à petit, votre arrêté soins N°3 (17-10 au 31-12-2020), vos ARS vous ont prévenu de la sortie des nouveaux cadres normalisés pour l'ERRD 2020.

Une bonne nouvelle, une grande partie de ces cadres ont été correctement défini pour les zones d'impression (mais attention pas tous !).

Grace aux crédits Covid, une imperfection des anciens cadres a été levée avec l'ouverture sur les 3 sections du compte 67 « charges exceptionnelles ».

Comme, nous nous y attendions, il est rappelé que le rapport accompagnant ces ERRD devra comprendre un tableau récapitulatif de l'utilisation des CNR et les retraitements comptables qui en découlent (voir les Agendas précédents).

Le gros changement provient de l'annexe du personnel qui continue encore de se développer. Les catégories ont été « éclatées » : nous sommes passés de « Direction- Administration » à Directeur, directeur adjoint, agent de bureau... Nous sommes passés de Infirmiers à Cadre de santé, Infirmières.....

Ceci va alourdir encore la saisie de ces ERRD, va demander un travail d'extraction encore plus précis et surtout va afficher clairement les rémunérations de certaines catégories. Comme à notre habitude, nous nous interrogeons sur le sens de cette évolution ?

- **Phase 2 du Ségur de la santé**

« Après le Ségur des personnels, voici venu le Ségur des investissements ». C'est en ces termes que le Premier ministre a annoncé, le 9 mars, le lancement de la « phase 2 » du Ségur

de la santé. Au total, 19 euros milliards (Md €) seront débloqués sur les 10 ans à venir pour l'investissement dans le système de santé.

Dans le secteur médico-social, les financements sont les suivants :

1,5 Md € sur 5 ans servira à rénover ou créer des places en Ehpad « en faisant évoluer les modes de prise en charge ». L'ambition du gouvernement est de mettre en marche « une évolution profonde de l'offre aux personnes âgées pour les ouvrir davantage sur leur environnement, créer des conditions de vie où les personnes se sentent davantage chez elles, favoriser le maintien à domicile ».

600 millions d'euros (M €) seront dédiés à l'investissement pour le numérique dans le médico-social sur 3 ans.

300 M € sur 10 ans seront dédiés à la modernisation de l'offre de soins pour les personnes handicapées.

Pour lancer les premiers projets, 355 M € seront alloués aux ARS pour soutenir l'investissement dans les Ehpad dès la semaine prochaine : 125 M € seront dédiés au financement d'équipements et 230 M € aux projets de restructuration les plus avancés.

Jean Castex a également annoncé un changement de méthode pour la délégation de ces enveloppes en impulsant « une gestion territorialisée ». Ainsi « la totalité des crédits sera notifiée aux ARS.

Sur le plan médico-social, les ARS seront incitées à « travailler main dans la main avec les conseils départementaux, et en suivant les nouvelles lignes des plans d'aide à l'investissement (PAI) de la CNSA ».

REFLEXIONS (nouvelles rubriques)

- **Séjour : de multiples questionnements**

Dans l'Agenda précédent, nous nous questionnions entre les sommes allouées pour le Séjour et leur coût réel.

Il convient de noter que l'ADESPA vient de communiquer sur ce fait de la manière suivante : « Pour faire suite à vos nombreux retours concernant les écarts entre les financements attribués au titre du Séjour et la réalité des dépenses constatées à cet effet, une action inter-fédérations est en cours auprès du ministère ».

A suivre

ACTUALITES OUTILS ET INNOVATIONS

- **RGPD : Rappel**

L'ANAP avait également publié l'an dernier un [KIT RGPD](#) pour aider les ESSMS à faire le point sur cette thématique. Ce kit rassemble les ressources utiles pour se mettre en conformité avec le RGPD.

Il est composé d'un autodiagnostic d'entrée permettant d'établir un état d'avancement de votre mise en conformité et propose un plan d'actions à réaliser pour répondre aux exigences du RGPD. Le kit est complété par un ensemble d'outils pour la mise en œuvre.

ACTUALITES QUALITE ET GESTION DES RISQUES

- **HAS présente les bases du futur référentiel d'évaluation**

Lors d'un Webinar le 9 mars dernier, la HAS a présenté la feuille de route de son nouveau référentiel. Parmi les points importants évoqués lors de cette séance d'1 heure 30 :

- La stratégie et les 3 niveaux de l'évaluation mode « HAS », les valeurs du référentiel
- Le rappel de la fin du mode actuel depuis le 1^{er} janvier 2021 (fin des évaluations internes et externes sur l'ancien mode)
- Confirmation d'un moratoire jusqu'au 31/10/2021 et peut être plus
- La HAS défend le démarrage des évaluations après le 1^{er} semestre 2022
- De nouvelles compétences et de nouvelles exigences pour les organismes habilités (Habilitation COFRAC et à durée déterminée)
- Le calendrier de déploiement : De Janvier 2021 : VO du référentiel au 1^{er} novembre 2021 : publication du référentiel, 1^{er} semestre 2022 : déploiement de ce référentiel et accompagnement des acteurs
- De nombreux décrets de la DGCS doit apporter des précisions sur le nouveau calendrier des évaluations, le rapport public, les exigences des organismes habilités.
- Une évaluation devant se réaliser tous les 5 ans (délai non encore officiel mais qui semble faire l'unanimité)
- Une évaluation mode HAS qui reprend l'idée de la démarche d'amélioration de la qualité pilotée en interne et évaluée par un organisme externe (évaluation)
- Une évaluation qui ne sera plus liée directement au renouvellement de l'autorisation mais plutôt orientée sur une dynamique qualité à trouver et à piloter : « l'évaluation ne doit plus être une sanction » mais une réflexion pour s'améliorer »
- Enfin, il a été précisé que la HAS mène une réflexion sur le calendrier des évaluations externes afin de ne pas donner la même date de départ à tous les établissements ce qui forme des années avec plein d'évaluations et des années sans rien. La réflexion doit amener à étaler les évaluations dans le temps.

Regarder le [Webinar](#)

ACTUALITES JURIDIQUES ET ETUDES

- **ANAP : Virage numérique dans le Médico-Social**

L'ANAP [publie une étude](#) sur le virage numérique, à partir d'exemple précis, elle met en avant ce qu'est un virage numérique.

ACTUALITES RESSOURCES HUMAINES

- **Service civique solidarité Séniors : Lancement officiel le 3 mars**

Le « [Service Civique Solidarité Seniors](#) » a été lancé par Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'Autonomie, le 3 mars 2021. Les établissements pour personnes âgées pourront ainsi recourir à des jeunes volontaires en service civique pour accompagner les personnes âgées isolées et développer les liens intergénérationnels

ACTUALITES USAGERS ET AIDES

- **Retour de la liberté dans les Ehpad ?**

Le Conseil d'État a suspendu l'interdiction générale et absolue de sortie des résidents [d'EHPAD](#). En suivant, un texte du ministère des Solidarités et de la Santé laisse aux directions d'Ehpad le soin de fixer le nouveau cadre de vie. « Chaque direction d'établissement peut assouplir les mesures de gestion de l'épidémie en fonction de l'avancement de la campagne

vaccinale et de la situation épidémique locale. Ces mesures sont arrêtées par la direction après concertation avec l'équipe soignante. »

Vers un peu plus de liberté et un vrai casse-tête pour les directions.

AGENDA NATIONAL

- **4e Congrès Prescriptions et parcours adaptés aux personnes âgées**

Du mercredi 2 au vendredi 4 juin 2021 au Palais des congrès, 25 Avenue Victor Cresson, 92130 Issy-les-Moulineaux et en digital

Programme et inscription : Cliquez sur le [lien](#)

AGENDA MIDI-PYRENEES / LANGUEDOC-ROUSSILLON

- **Cyril Dechegne Consulting : des missions sur mesure**

Parmi nos nombreuses missions proposées, nous rappelons les plus prisées sur 2020 :

- Réalisation de PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) avec projections multiples pour vous aider dans vos choix d'investissements.
- Réalisation des EPRD ERRD 100% : De la co-conception au dépôt sur la plateforme de la CNSA
- Analyse d'EPRD /ERRD pour en vérifier la fiabilité et écrire avec vous les orientations stratégiques à court et moyen terme.
- Audit financier et organisationnel...

N'hésitez pas et envoyer nous un mail en cas de besoin cyril@cyrildechegne.fr. Apprenez à mieux [nous connaître](#).

AGENDA AQUITAINE / LIMOUSIN / POITOU-CHARENTE

N'hésitez pas à communiquer dans cette période si particulière pour nous remonter les événements de vos régions.

Cyril Dechegne Consulting

Formation et conseil en gestion financière et évaluation qualité en EHPAD

Organisme habilité par la HAS pour l'évaluation externe

2 chemin de Garric 31200 TOULOUSE

Tél: 05 61 06 91 65 -

info@cyrildechegne.fr

<http://cyrildechegne.fr>

Directeur de la publication : Cyril Dechegne

Rédacteur : Cyril Dechegne

Pour vous inscrire à l'agenda médico-social du sud ouest, il suffit de nous renvoyer un mail à info@cyrildechegne.fr avec la mention « inscription » ou aller directement sur le [site internet](#)